

Montréal, le 14 février 2020

À l'attention du Secrétaire du Conseil
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Centre Standard Life, C.P. L40
333, avenue Laurier Ouest, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1P 1C1

Objet : Consultation sur les Lignes directrices provisoires du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB)

M. le Secrétaire du Conseil,

À titre de membre du portefeuille de la Santé, le CEPMB contribue à un système de santé moderne et viable en veillant à ce que les Canadiens continuent d'avoir accès aux médicaments brevetés à des prix raisonnables. Nous tenons à saluer votre engagement à écouter l'opinion des Canadiens et à nous permettre de prendre part à la consultation sur les Lignes directrices provisoires du CEPMB.

Tout d'abord, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) est constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et est la seule association qui représente les pharmaciens propriétaires du Québec auprès des organismes officiels et du gouvernement. Elle représente donc les 2 065 pharmaciens propriétaires des 1 907 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale. Avec plus de 45 000 employés, la pharmacie communautaire constitue le plus important employeur privé au Québec. Plus d'un million de consultations sont effectuées en pharmacie chaque semaine, ce qui fait du pharmacien l'un des professionnels de la santé les plus disponibles et appréciés au Québec.

Puisque le pharmacien est un professionnel de la santé de première ligne, il est important pour notre association de vous exposer les conséquences que vos décisions auront sur son quotidien. L'AQPP croit à l'importance de permettre à tous les patients de bénéficier d'un prix juste et raisonnable. Cependant, cela ne doit pas se faire sans prendre en compte les risques de diminuer l'accessibilité à un inventaire adéquat de médicaments, comme observé en Nouvelle-Zélande.

En effet, les ruptures d'approvisionnement de médicaments sont de plus en plus courantes au Canada. Cette problématique n'est pas nouvelle, mais elle est vivement dénoncée par les pharmaciens qui s'affairent par différents moyens à ce que les patients n'en subissent pas les conséquences.

.../2



En tant qu'association ayant à cœur le bien-être de nos patients, nous souhaitons vous sensibiliser aux risques de voir l'accessibilité à un inventaire adéquat de médicaments diminuer en pharmacie communautaire. Chaque jour, nos membres doivent effectuer plusieurs substitutions de médicaments ou demander à une pharmacie spécialisée d'effectuer une préparation magistrale pour remplacer temporairement le traitement habituel du patient durant la pénurie. Cette tâche peut être parfois complexe et entraîner un certain délai pour le patient. Il serait donc important que vous preniez en compte l'impact potentiel des lignes directrices sur l'approvisionnement du marché canadien en médicaments en raison d'un risque accru que les médicaments soient redirigés vers des pays étrangers, notamment les États-Unis.

Par ailleurs, nous croyons important que les patients puissent continuer de bénéficier d'un système de santé de pointe. Dans cette perspective, il faudrait vous assurer que la modernisation des lignes directrices ne vienne pas freiner ou retarder l'homologation et la commercialisation de nouvelles thérapies au Canada. À titre d'expert en médicament, le pharmacien joue un rôle important dans l'optimisation de la thérapie médicamenteuse des patients. La disponibilité d'options thérapeutiques et d'innovations lui permet de contribuer efficacement au bien-être des patients.

De plus, nous désirons vous sensibiliser à la complexité de la gestion des inventaires en pharmacie. Quotidiennement, nos membres doivent soigneusement planifier la disponibilité des médicaments requis pour les soins de leurs patients et le risque de pertes financières si les produits ne sont pas écoulés. Chaque fluctuation de prix dans le marché ajoute des risques à cette gestion délicate des inventaires et à la rentabilité des pharmacies communautaires qui sont un vecteur économique non négligeable en raison du nombre d'emplois reliés à ce secteur d'activité.

Rappelons que la pharmacie communautaire québécoise est une industrie non subventionnée qui tire sa santé financière d'un équilibre fragile entre sa capacité de maintenir une entreprise rentable et sa capacité d'offrir aux patients québécois une accessibilité hors pair, tout en gérant de multiples composantes clinico-administratives complexes. Ainsi, une fluctuation trop drastique des prix des médicaments pourrait briser cet équilibre et réduire l'accès des patients à des soins et des traitements optimaux.

Nos membres ont été significativement touchés par la plus récente réforme des prix des médicaments génériques en vigueur depuis octobre 2017 au Québec. Par conséquent, nous vous demandons d'accorder une grande attention aux conséquences des baisses de prix sur la stabilité financière de l'industrie de la pharmacie communautaire, tant au niveau des produits actuellement sur le marché que pour les nouvelles molécules à venir qui pourraient voir leur prix être réévalué selon les fluctuations des conditions du marché.

En résumé, nous croyons que la mise en œuvre des modifications proposées pourra avoir un impact important sur la qualité de l'approvisionnement en médicaments au Canada, l'accès aux innovations et la stabilité financière des pharmacies communautaires. Ultiment, ceci réduira l'accès aux soins prodigués par les pharmaciens et aux options thérapeutiques disponibles pour les patients. Une coordination avec les provinces afin d'assurer une période de transition adéquate et une stratégie pour amoindrir les répercussions anticipées sera nécessaire.

En terminant, sachez qu'il fera plaisir à l'AQPP de répondre à vos questions et que nous sommes disponibles afin de discuter avec vous des nouvelles Lignes directrices.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, M. le Secrétaire du Conseil, nos salutations distinguées.



Jean Bourcier
Vice-président exécutif et directeur général